



Zoom sur...

Ajuster son assolement avec le dossier PAC

Si vous avez réalisé votre déclaration PAC directement sur Télépac,
ou si vous avez effectué des modifications d'assolement directement sur Télépac après import
depuis Mes Parcelles,

alors, **si vous le souhaitez**, vous pouvez mettre en cohérence votre assolement Mes Parcelles
2018 avec votre déclaration PAC.

A-Depuis Telepac



- Se connecter sur son compte Télépac
- Partie Téléprocédure (à gauche), cliquer sur *Dossier PAC 2018*
- Onglet bleu *IMPORT/EXPORT* : cliquer sur *Export dossier complet (xml)*
- Cliquer sur *Export dossier complet campagne 2018* et l'enregistrer sur son ordinateur
- Se déconnecter

B-Depuis Mes Parcelles

1/Import du fichier xml

- Barre de menu rouge : *Import/Export*, puis *Import des informations Télépac*
- Rechercher et sélectionner le fichier précédemment enregistré sur l'ordinateur
- Cliquer sur le bouton *Importer* puis fermer la fenêtre qui est apparue

2/Reprise du contour des îlots déclarés Telepac 2018

- Barre de menu rouge : *Exploitation / Ilots* ; *Les îlots téléchargés depuis Télépac* est coché
- Les îlots avec une différence de tracé avec Télépac sont repérés avec : 
- Reprise automatique du tracé du contour de l'îlot déclaré PAC 2018 en cliquant sur 
- Dans l'assistant de découpe, partie *Ajustement de votre îlot*, cliquer sur : *Des îlots de référence*, puis : *Valider* (La reprise du tracé est ainsi automatique)
- Le faire pour chaque îlot avec une différence de tracé

3/Comparaison du tracé des parcelles déclarées dans Télépac

- Barre de menu rouge : *Carte / PAC*
- Pour visualiser les écarts de tracé de parcelles, agir sur le Pavé à gauche de la carte :
 - Fond de plan : afficher Carte de situation
 - Exploitation : rendre visible la couche parcelles téléchargée ET masquer la couche Ilots
 - Le tracé violet correspond au tracé des parcelles Télépac : les écarts sont ainsi visibles.
 - Couche de travail : Parcelles ; Sélectionner la parcelle à ajuster puis Bouton Modification
 - Dans l'assistant de découpe : cocher Modifier le contour puis S'accrocher aux sommets et enfin Parcelles téléchargées
 - Ajuster le tracé de la parcelle avant de Valider



C'est le moment de ...

Mettre à jour votre assolement suite à un accident de culture

Exploitation -> Parcelles

1 : Cliquez sur le bouton « Ajouter une culture »

2 : Renseignez la seconde culture

Ordre	Culture
1	colza hiver
2	orge printemps

Ajouter une culture

Occupation culturale

Culture: Surface cultivée: ha

CIPAN:

Précédent:

Succession des cultures

Ordre	Culture
1	colza hiver

Ajouter une culture

Occupation culturale

Culture: Surface cultivée: ha

CIPAN:

Précédent:

3 : Vous pouvez inverser les rangs des cultures 1 et 2 en cliquant sur les flèches. Les précédents culturaux changent automatiquement

4 : N'oubliez pas de valider !

Le bouton est situé en haut à droite et en bas à droite de la page

Mes Parcelles aux Cultureles d'Arvalis

A l'occasion des Cultureles les 6 et 7 juin à l'Isle-Jourdain (32), la chambre régionale d'Agriculture proposait aux visiteurs, sur un espace dédié, de découvrir Mes Parcelles et ses services associés.



A cette occasion, des focus ont été proposés sur **Mes Dron'images**, **Optiprotect**, le **module économique** de Mes Parcelles.

Un apéritif convivial a été offert à tous les abonnés présents afin de fêter les 10 ans de l'outil. Le Président de la chambre d'Agriculture d'Occitanie, Denis Carretier et le Président de la Chambre d'Agriculture du Gers, Bernard Malabirade se sont associés pour rappeler l'importance « d'accompagner les agriculteurs dans la transition numérique qui doit permettre de produire plus et de produire mieux », « c'est dans cet esprit que le réseau des Chambres d'Agriculture a développé la plateforme de services Mes parcelles » « ainsi avec un minimum de saisies manuelles, Mes parcelles permet à l'agriculteur d'optimiser sa prise de décision ».

Tous les agriculteurs ont participé à un jeu-concours : 3 bonnes réponses ouvraient l'accès au tirage au sort du jeudi fin d'après-midi. Le gagnant : Alain Mares, céréalier gersois (à Pis) engagé en agriculture biologique et abonné à Mes parcelles a gagné un i-pad !

Contactez la hotline Mes Parcelles au 05.67.92.04.04
ou votre conseiller par mail : mesparcelles@agri82.fr